



Tel : 04 92 73 42 21

En cas d'absence : 06 98 80 91 01 ou 06 74 59 14 52

Jean-Claude Ghennaï Conseiller du salarié : 06 65 50 28 23

Mail : cgthopmanosque@gmail.com

Blog : www.cgt-hopital-manosque.fr

VOUS SOUHAITEZ CONTESTER **VOTRE NOTE ET/OU VOTRE EVALUATION ?**

Demandez une révision de notation...Pour cela, suivez le guide ➤

Signer sa feuille de notation ne signifie pas accepter l'appréciation et/ou la note chiffrée, mais atteste qu'elle vous a été remise. Si vous n'êtes pas d'accord avec une ou plusieurs appréciations ou trouvez que la note ne reflète pas votre investissement au travail, vous pouvez :

-1- Solliciter un recours gracieux auprès du directeur, qui possède le pouvoir de notation, en lui adressant un courrier motivant votre demande.

Si sa réponse est négative :

-2- Saisir la commission paritaire, en rédigeant un courrier dont vous trouverez le modèle ci-dessous.

N'hésitez pas à en adresser une copie au syndicat CGT afin que nous puissions suivre votre dossier lors de la tenue de cette instance en tant que représentant CGT élu(e)s. Cette Commission émet un avis que le directeur décide ou non de suivre...

Si la réponse est négative :

-3- le recours contentieux est alors possible auprès du tribunal administratif.

Vous pouvez contacter vos représentants CGT. Ils vous aideront si besoin lors vos démarches administratives.

Nom Prénom
Coordonnées
Grade et service
Lieu, date

A Monsieur le Président de la Commission Paritaire N°.....
S/C de Monsieur le Directeur de l'hôpital de Manosque

Objet : Demande de révision de note

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de solliciter l'examen de ma notation administrative pour l'année 2013.

J'en conteste la note pour les motifs suivants :

.....
.....
.....
.....

Veuillez recevoir, Monsieur le président, l'expression de mes salutations distinguées.

Signature